

Ascenseurs

Usures et dégradations, causes d'insécurité

Après l'accident mortel d'un enfant de 4 ans survenu à la suite d'une chute dans une cage d'ascenseur du quartier de la Meinau à Strasbourg, la coordination nationale CGT des ascenseurs a fait le communiqué suivant. (Extraits)

Ce nouvel accident est la continuation d'une lourde série d'accidents d'usagers qui s'ajoute à la longue liste des accidents graves et mortels dont sont victimes les salariés de notre profession.

Ces accidents d'usagers révèlent l'extrême vétusté et le très mauvais état des ascenseurs concernés.

Dans tous ces cas de graves dysfonctionnements ont été signalés dans les mois qui les ont précédés.

Gestionnaires et sociétés d'ascenseurs se rejettent la responsabilité ou la rejette sur les utilisateurs.

En fait ces appareils généralement situés dans les habita-

tions du logement social sont littéralement abandonnés à leur usure et à leurs dégradations.

Malgré des contrats d'entretien encaissés par les entreprises de maintenance, ces appareils sont tout juste maintenus en fonctionnement.

Les grands groupes (Kone, Otis, Schindler, Thyssen) fixent les règles du jeu :

- contrats juteux mais non respectés ;
- visites d'entretien et de contrôle des sécurités peu ou pas faits ;
- réparations payantes pour augmenter la rentabilité des contrats ;
- utilisation de matériels dont la conception et la moindre qualité diminuent la fiabilité et la sécurité pour les usagers et les salariés.
- charges de travail des techniciens en augmentation constante ne permettant pas de respecter les règles de l'art en matière de sécurité et de fiabilité.
- en raison de la mauvaise qualité des prestations des grands groupes, les gestionnaires se tournent vers des petits prestataires, moins disant en prix mais parfois aussi en prestations. Tout en étant souvent des filiales ou des sous-traitants à peine masqués des « grands ».

Cette sinistre évolution doit cesser. L'ascenseur avec 100 millions de trajets est le moyen de transport le plus utilisé.

COURRIER FEDERAL N° 679

Fédération des travailleurs
de la métallurgie CGT

du 01.06.02 au 07.06.02

Extrait - Page 4

La référence fréquente à « l'ascenseur social » lui aussi en panne depuis de nombreuses années fait bien écho à l'état de l'ascenseur bien réel qui illustre l'abandon dans lequel sont laissés des quartiers entiers des villes et des banlieues. **Voilà bien une réelle insécurité dont souffrent les usagers et les salariés.**

Il doit devenir ou redevenir le plus sûr. Les progrès de la technique doivent être mis au service de la sécurité pour tous.

Dans l'habitat social l'état du parc nécessite souvent une rénovation complète des appareils avec une adaptation aux conditions d'utilisations.

Sans dédouaner de leurs responsabilités les gestionnaires, cette rénovation doit être dans une large mesure prise en charge par les sociétés d'ascenseurs qui ont faits d'importants bénéfices, ont laissé l'usure et la dégradation mettre pratiquement hors d'usage ces appareils en attendant justement que leur mauvais état justifie des rénovations juteuses.

Les salariés de notre profession, solidaires des usagers, exigent une remise en état qui assure leur sécurité et celles des usagers.



Réponse d'un bailleur (Opievoy) après cet accident !